

éclairé. Il peint et dessine, à ses heures, avec succès ; et sa conversation trahit souvent des connaissances artistiques remarquables. Il écrit aussi avec talent ; il marque son style d'une empreinte originale et pittoresque. Ses réponses à certaines adresses, — celle de la société Saint-Jean-Baptiste, en particulier, — ont été vivement admirées.

En un mot, M. Angers est un esprit vigoureux et cultivé, un lettré, un amateur d'art, en même temps qu'un homme politique de forte trempe.

Sa figure restera dans notre histoire comme celle d'un de nos hommes publics qui ont fait le plus d'honneur à la nationalité franco-canadienne.

Je détache ce qui suit de la lettre pastorale de Mgr Labrèque, évêque de Chicoutimi, dans laquelle Sa Grandeur annonce l'établissement des révérends pères trappistes à Mistassini, dans la région du lac St-Jean :

" Dans l'ordre matériel, la Trappe se distingue par des travaux agricoles et industriels qui font l'étonnement des voyageurs. Ces succès reposent sur deux principes combinés. Le premier, c'est une foi invincible en la Providence : ces bons religieux attendent tout de Dieu, reçoivent tout de sa bonté : *Auxilium meum Domino qui fecit cælum et terram.* (Ps. 120, 2) ; le second principe, c'est un travail constant, courageux, infatigable, qui devient ainsi, non-seulement un moyen de pénitence, mais aussi un instrument de prospérité matérielle.

" Dans l'ordre moral, un historien résume ainsi les services qu'ils rendent : Ces hommes qui se dévouent, dans la retraite, aux jeûnes, aux veilles, aux oraisons, à de nombreux et continuels travaux, sont les anges de la terre. Ils rachètent, par le bien qu'ils pratiquent, le mal qui se fait ; leurs mortifications conjurent le courroux céleste ; leurs sacrifices sans réserve rendent le Très-Haut propice. Infimes à leurs propres yeux, trop souvent infimes aux yeux du siècle, ils le protègent pourtant, ils préservent de la foudre le monde moral.

" C'est une branche de cet arbre de la Trappe qui vient de se greffer sur le tronc jeune encore, mais plein de vie de l'église de Chicoutimi. C'est avec raison que la fondation d'un monastère de Trappistes est accueillie avec joie par le clergé, le peuple et son premier pasteur, car elle répond aux besoins particuliers de notre diocèse, d'un diocèse dont l'avenir repose sur le progrès de l'agriculture et de la colonisation. Les hommes appelés à diriger cette fondation, et qui, le 10 novembre dernier, prenaient possession du magnifique domaine qu'ils doivent à la munificence du gouvernement provincial, nous inspirent la plus grande confiance ; leurs états de services, leur sainteté et leur expérience nous font espérer les plus brillants résultats."

La législature de Québec ne devrait pas autoriser l'érection civile de nouvelles paroisses sans exiger que le nom en soit non-seulement différent de celui d'autres paroisses déjà existantes, mais encore qu'il ne puisse être confondu avec d'autres. Le ministère des postes devrait aussi refuser d'ouvrir de nouveaux bureaux sous le nom de bureaux déjà existants.

Il y a dans cet abus une cause d'équivoques, de malentendus et d'erreurs, dont le commerce surtout a beaucoup à souffrir.

Les paroisses qui portent le même nom devraient en prendre d'autres. C'est déjà fait en beaucoup d'endroits ; il ne s'agit que de continuer.

M. Chapais fait une lutte acharnée à M. Tarte, au sujet de l'élection de l'Islet. Quand la campagne sera terminée, il regrettera probablement la violence des personnalités dont il sature son journal. Je suis avec M. Chapais dans bien des questions, mais regrette de ne pouvoir le suivre sur le terrain personnel où il se place à l'endroit du rédacteur du *Canadien*. Les attaques injustifiables de M. Tarte contre M. Chapais, faites à cause de ses relations de parenté avec sir Hector, sont une provocation, mais ne sont pas une excuse. Voyons ! Entre deux hommes du talent des rédacteurs du *Courrier* et du *Canadien*, n'y a-t-il pas vraiment moyen de se combattre à armes plus acceptables du public ? On peut se dire, une fois pour toutes, ce qu'on a sur le cœur, mais après ? . . .

Au Canada, où les divisions de parti n'ont généralement pour base que des sympathies personnelles pour les chefs conservateurs ou libéraux, la violence est toujours regrettable. M. Chapais lui-même ne se trouve-t-il pas parfois dans la position ennuyeuse d'avoir à appuyer des hommes qu'à un moment donné, il a dû combattre avec la même conviction qu'il met dans sa lutte contre M. Tarte aujourd'hui.

Qui connaît le dessous des cartes dans la politique ? Qui a le droit, à moins de cas exceptionnels, de vouer aux gémonies un homme que les circonstances jettent dans un parti ou dans un autre ? Que sait-on de ce qu'il en coûte parfois de se séparer d'anciens amis, ce qu'on souffre de se trouver soudainement jeté dans un milieu nouveau, et ce qu'on peut avoir de raisons pour justifier ou expliquer sa conduite ?

La juste mesure doit se trouver plutôt dans la saine appréciation des faits que dans l'imprudente condamnation, ou la violente dénonciation des individus.

M. Bodard m'adresse une lettre que je publie plus bas. Je suis heureux de la bonne nouvelle qu'il m'apprend, car personne n'est mieux qualifié et n'a plus fait que lui pour amener au Canada une saine émigration française.

" *Cher Monsieur le Rédacteur*, — c'est sans doute par sympathie pour l'émigration française et belge que vous avez publié un petit article où il est dit que le gouvernement d'Ottawa ne s'est guère occupé de l'émigration française et belge. Je suis heureux de pouvoir vous prouver le contraire en vous annonçant qu'un des premiers actes de l'honorable M. Daly, ministre de l'intérieur, a été de me faire nommer agent officiel d'émigration pour la France, la Belgique et la Suisse, et que je pars en Europe à la fin de la semaine prochaine. Une semblable nomination n'a jamais encore été faite par aucun gouvernement. Nos concitoyens anglais connaissent si bien la valeur de nos paysans, comme colons, que presque tous les députés du Manitoba et du Nord-Ouest ont appuyé ma demande pour que je puisse envoyer en Canada une classe de colons qu'ils considèrent comme *une des plus désirables pour le pays*.

" Des hommes justes comme l'honorable M. Daly et son député-ministre, M. A. M. Burgess, traiteront certainement nos compatriotes avec la considération qu'ils méritent ; et ils ont voulu prouver, avec les autres membres du cabinet, leur sympathie à notre égard, en m'envoyant en Europe faire connaître à nos bonnes populations rurales les avantages du Canada.

" Puisse la nouvelle administration de Québec faire